



Audience avec l'Inspection générale d'Histoire-Géographie

Paris - 13 mai 2019

lundi 24 juin 2019

Plus que jamais attentive aux remontées du terrain et soucieuse de relayer les interrogations des collègues et de faire entendre leurs inquiétudes, l'APHG a été reçue le 13 mai 2019 par Jérôme Grondeux, doyen de l'Inspection générale d'histoire-géographie dans les locaux de l'Inspection générale de l'Education nationale, carré Suffren (Paris 15^e). Nous avons donc fait le point sur un certain nombre de dossiers (programmes, épreuves du bac, EMC, Spécialité...), sans forcément obtenir toujours l'intégralité des réponses, en raison des arbitrages encore en cours. La délégation de l'APHG était composée de : Franck Collard, président national ; Christine Guimonnet et Marc Charbonnier, secrétaires généraux et Iris Naget, secrétaire générale adjointe.

Nos dossiers sont les suivants : série technologique, liberté pédagogique, nouvelles épreuves, spécialité HGGScPo et lycées professionnels.

1/ La série technologique :

Elle rassemble environ un tiers des lycéens et est au cœur de nos préoccupations. **L'APHG revendique depuis toujours la possibilité de donner les clefs du monde aux élèves de toutes les filières et séries**, ce qui nécessite un horaire décent pour travailler. La diminution de l'horaire accordé à la série STMG fut une énorme déception. Il faut donc expliquer aux élèves que nous travaillons avec eux avec un horaire de plus en plus contraint, soit 1h30 par semaine.

Jérôme Grondeux expose la position du Ministre, qui ne veut pas détacher la voie technologique du tronc commun général ni concevoir des programmes au rabais. Il ajoute que le GEPP du CSP essaye de tenir compte des remarques et demandes qui ont été formulées lors des diverses rencontres. Il ajoute que les rédacteurs étaient « coincés » entre pragmatisme et ambition et qu'il était fondamental de pouvoir enseigner la Révolution française en première.

Nous nous interrogeons sur la faisabilité de ces programmes, avec des élèves qui ont certaines difficultés avec l'écrit, qui ont des bases parfois fragiles et avec lesquels les conditions de travail et d'apprentissage nécessitent des conditions sereines, pour que les savoirs et capacités soient pleinement compris et pleinement appropriés.

Nous réitérons notre opposition à des programmes trop lourds et réclamons des allègements nécessaires : « ne pas concevoir des programmes au rabais » est louable mais nous demander de les traiter dans un horaire aussi limité aussi le révélateur de la méconnaissance des conditions de travail avec ces classes. En outre, les dédoublements sont à prendre dans la marge, et il n'y a aucune garantie que localement, ce soit forcément possible en histoire-géographie.

2/ Des programmes en général et de la liberté pédagogique :

Nous réitérons notre déception : la part dévolue à l'histoire ancienne et à l'histoire médiévale est encore trop faible et les programmes de première et de terminale seront encore une fois totalement consacrés à la contemporaine. Certains collègues s'inquiètent du nombre de points de passage et d'ouverture et du temps à leur consacrer.

Jérôme Grondeux expose les axes de travail du GEPP :

- éviter les trop grands sauts chronologiques
- faire des choix mais surtout « faire des programmes honnêtes »
- avoir « un vrai XIX^e siècle », qui est « une vraie grammaire historique »

Pédagogiquement, l'objectif est de « délivrer les professeurs du tout inductif » et de la recherche sur document chronophage et inefficace. Afin de répondre à la demande du CSP, du terrain, « le professeur est maître de sa parole » en classe pour dire, montrer, projeter (document, vidéo...), expliquer les notions clé au lieu de perdre du temps. Il précise que « le professeur est totalement maître du degré d'approfondissement des points de passage et d'ouverture ainsi que de la manière de les travailler avec les élèves. »

Nous saluons cette liberté pédagogique affichée et demandons que la mise en œuvre des programmes ne s'accompagne pas dans les académies d'autres prescriptions normatives relatives aux pratiques de classe.

L'APHG engage également la discussion sur les nouvelles épreuves de géographie et demande des éclairages sur les exigences de l'épreuve de contrôle continu : réaliser un croquis à partir d'un texte.

L'APHG a enfin fait remonter à l'Inspection générale les préoccupations légitimes des collègues des académies des régions Île-de-France et Grand-Est face à la mise en œuvre, parfois sans aucune concertation préalable avec les premiers concernés, de **manuels scolaires numériques**, au détriment du support papier. **L'APHG rappelle que les principaux experts des questions pédagogiques sont les enseignants**, fonctionnaires d'Etat (et non pas fonctionnaires territoriaux) et qu'aucun débat de fond n'a été organisé à cette occasion sur le passage exclusif au manuel numérique, sa plus-value pédagogique, les dysfonctionnements potentiels auxquels expose l'utilisation des écrans en cours, la modification en profondeur de pratiques pédagogiques éprouvées (à partir de préconisations de collectivités territoriales et non de l'Administration centrale), la formation et l'accompagnement des personnels, le risque évident de fracture sociale et territoriale ou encore la question de la place des GAFAM dans le système éducatif...

3/ Le problème des épreuves et du contrôle continu en tronc commun :

Nous avons à plusieurs reprises exposé à divers interlocuteurs les problèmes qui ne manqueront pas de se poser pour satisfaire à la mise en place de ces devoirs. Certains collègues ont fait état de leur incompréhension devant la disparition de la composition, mais aussi d'un format de deux heures, jugé peu satisfaisant pour développer des connaissances.

Jérôme Grondeux justifie le choix de l'épreuve en deux heures pour « ne pas reprendre une composition où l'élève récite son cours par cœur, ce qui aurait dicté le travail de la classe. » :

- une question problématisée montre aussi une volonté d'ambition avec une vraie question qui permette de rédiger.
- en géographie, l'épreuve prévoit le passage du texte au croquis mais ne dicte rien qui soit trop figé
- l'étude de document comportera une consigne « un peu guidante » pour planifier la réponse, et l'objectif est de faire des vrais commentaires.

Nous comprenons la nécessité de traiter histoire et géographie dans la même épreuve **mais le format nous semble un peu court ...**

En outre, les épreuves imposeront aux équipes des programmations communes, avec des classes de niveau différent, contribueront à brider la liberté pédagogique, mettront en péril des projets et sorties dont les élèves ont également besoin, l'histoire et la géographie hors les murs du lycée étant très fructueuses. **Cela provoquera aussi un effet bachotage**, même si ce n'est pas le but recherché.

Comment trouver une plage commune à toutes les classes de première d'un établissement, pour que les élèves composent au même moment afin d'éviter les fuites, quand on entend dire que l'épreuve se passera sur deux heures de cours...alors que les classes n'ont pas une plage d'histoire-géographie au même moment ? Quel sera le degré d'ouverture de la banque de sujets ? Comment éviter l'effet bachotage ?

Certains collègues sont légitimement inquiets face à ce contrôle continu et aux inévitables pressions et contestations de notes qui ne manqueront pas de se produire...

Les sujets zéro posent le problème d'un point de passage comme sujet d'examen : les collègues doivent-il donc les traiter de manière identique ?

Le chef d'établissement choisira-t-il le sujet en concertation avec l'équipe ?

Ces aspects techniques et ces questions pragmatiques restent encore sans réelle réponse et alimentent les inquiétudes.

4/ La spécialité HGGScPo - Histoire-Géographie-Géopolitique-Sciences politiques

L'APHG se réjouit de la création de cette spécialité qu'elle souhaitait depuis plusieurs années.

L'obstination du ministère à créer des spécialités hybrides entraîne en revanche des conflits dans les établissements.

Jérôme Grondeux explique qu'elle est clairement formulée pour les professeurs d'histoire-géographie et que si elle a lieu, l'intervention du professeur de SES ne peut être que minoritaire.

Nous expliquons, forts des remontées du terrain, que dans certains lycées, le renvoi à l'autonomie locale entraîne le découpage de la spécialité, sans tenir aucun compte des compétences scientifiques :

- trois groupes de spécialité : un pour un professeur de SES, deux pour des professeurs d'HG
- deux groupes de spécialité : deux heures pour le professeur de SES, deux heures pour le professeur d'HG.

L'épreuve de spécialité en terminale : sa nature est encore en discussion, les arbitrages ne sont pas terminés.

Nous espérons une composition permettant aux élèves de réutiliser intelligemment leurs connaissances, sans les écueils des actuelles compositions de terminale. Alors que nous traitons des programmes pléthoriques et préparons de notre mieux les élèves au supérieur, les attentes à l'examen sont peu exigeantes intellectuellement et reflètent un décalage par rapport au travail mené en classe.

5/ Un point sur les lycées professionnels :

Représentante de l'APHG pour le LP, **Iris Naget** a souhaité informer Jérôme Grondeux des conséquences de l'application du projet de réforme de la voie professionnelle, et relayer les inquiétudes des professeurs, nourries par le manque de visibilité de la progression et par l'échéance rapide de sa mise en application.

En dépit des entretiens au Ministère obtenus entre janvier et mai 2019, les représentants du LP regrettent de ne pas avoir été reçus par la commission Calvez-Marcon, dont le rapport a pourtant servi de base à la réforme.

Les collègues sont préoccupés aussi bien de **la finalité** des programmes que des modalités d'examen et le délai d'environ deux ans est contre-productif. Ce sentiment d'être mis devant le fait accompli et de devoir s'adapter dans l'urgence aux exigences du nouveau programme n'est pas tenable. Les professeurs de LP craignent par ailleurs une remise en question de leur rôle formateur dans le cursus de l'élève.

En effet, l'APHG a insisté sur le sentiment profond de délégitimation du statut des professeurs en Lettres-Histoire. La perte sèche du volume d'enseignement du français et de l'histoire-géographie est en contradiction avec la mise en avant par le gouvernement de valoriser les savoirs généraux. Par ailleurs, la perte en exigence des finalités des programmes est décourageante : la disparition de l'argumentation délibérative en français soulève de vifs émois chez les collègues préparant les élèves au baccalauréat professionnel. Le passage de trois objets d'études en seconde à un seul en terminale laisse présager une diminution du temps d'enseignement en

première puis en terminale. Cette impression est confirmée par la diffusion de la répartition du volume d'enseignement des matières lors des réunions de co-intervention avec les inspecteurs à la fin du mois de mai.

Ainsi, nous craignons la disparition pure et simple de l'épreuve ponctuelle du baccalauréat professionnel, en même temps que celle du BEP, pourtant un exercice salubre afin de préparer les élèves aux exigences d'épreuves post-bac, notamment lors de concours ou en BTS. Clairement, les programmes favoriseront moins la possibilité de la poursuite d'études et les perspectives d'avenir des élèves en voie professionnelle. A cela s'ajoute le problème d'un enseignement appauvri qui reste déconnecté de la fonction première de l'enseignant : éveiller la curiosité intellectuelle, développer l'esprit critique et la formation citoyenne. Que penser de nos élèves en ASSP (assistance soin service à la personne) qui n'auront jamais écouté un cours de philosophie, alors qu'ils seront précisément confrontés à la question de la mort ? Que penser de nos élèves qui auront réalisé de beaux chefs-d'œuvre (qui s'apparentent à des TPE) sans avoir travaillé la méthode de l'écrit en vue de passer des concours toujours plus sélectifs après le bac ? Bien sûr, les plus chevronnés d'entre nous auront pris soin d'intégrer ces questions dans des heures qui ne sont pas dévolues au programme, en co-intervention. Nous regrettons fortement que ces mêmes programmes assument le parti-pris d'une réforme utilitariste, balayant d'un revers de manche la première vocation de l'Ecole qui est celle de la promotion sociale. L'EGLS, les PPCP ont déjà servi les perspectives d'un enseignement interdisciplinaire par le passé : **l'APHG regrette que la nouvelle appellation remplace de facto des heures disciplinaires précieuses.**

Enfin, l'APHG a insisté sur le fait que la plupart des manuels seraient publiés à la fin du mois d'août, freinant considérablement toute tentative d'anticipation d'élaboration des modifications de programme à la rentrée. A la place, les professeurs de LP auront comme seule réponse la surprise de voir leurs élèves dotés de tablettes numériques en septembre.

Christine Guimonnet, Iris Naget et Marc Charbonnier pour la délégation de l'APHG.

© Les services de la Rédaction d'*Historiens & Géographes* - Tous droits réservés. 24/06/2019.

Illustration : Carré Suffren, 33, rue de la Fédération (Paris 15^e). DR.